

LA LÉCHÈRE

Bulletin municipal

BONNEVAL

CELLIERS

DOUCY

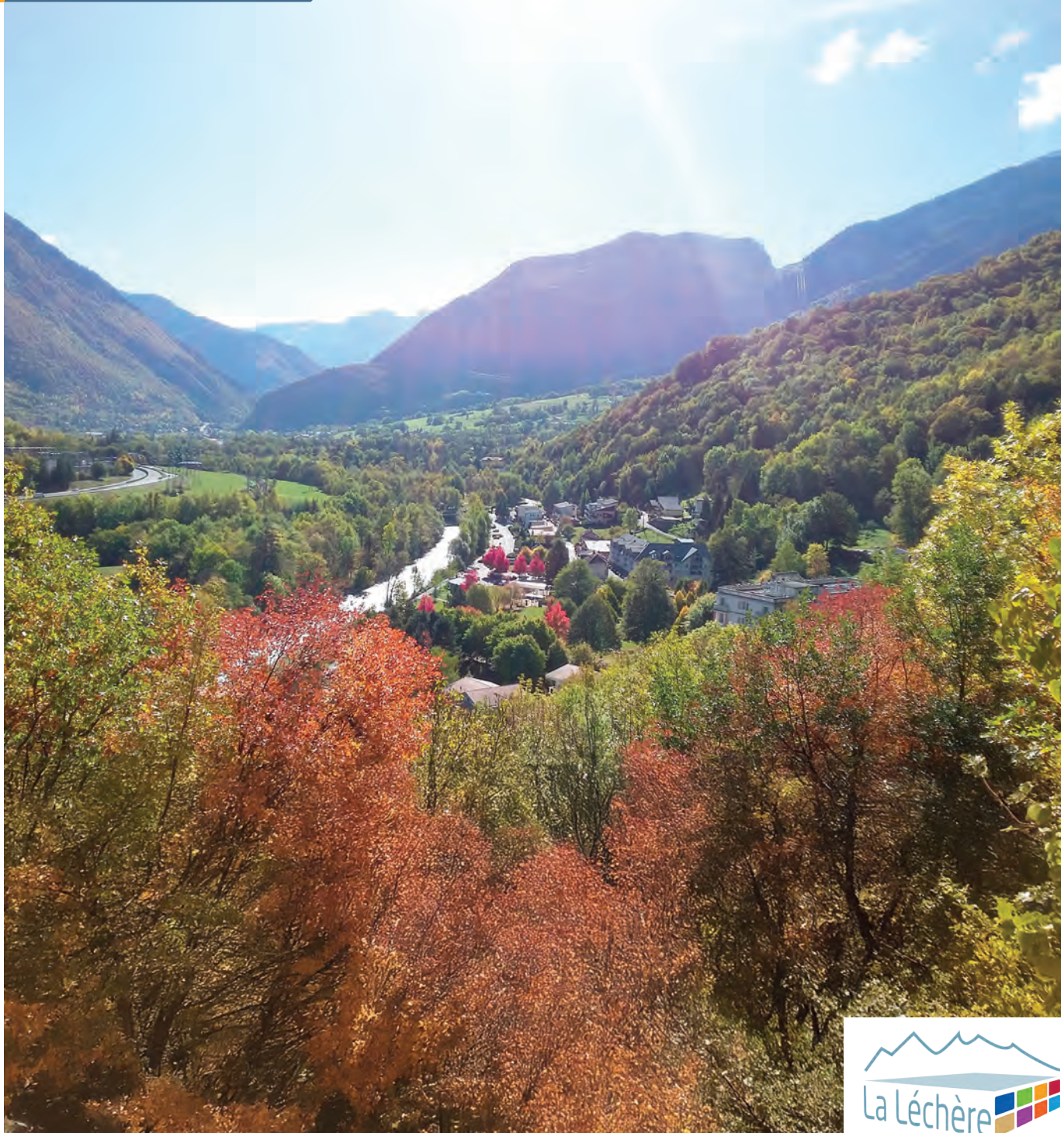
FEISSONS-SUR-ISÈRE

NAVES

NOTRE DAME DE BRIANÇON

PETIT CŒUR

PUSSY



2026



ALBATRANS

TAXIS

Autorisation de stationnement
Valmorel - La Léchère
Aigueblanche - Moutiers

Transport médical assis
agrée sécurité sociale

Stéphane BOUVIER 06 16 55 43 22
Laurent HYVOZ 06 15 38 57 98

207 Grande Rue - 73260 GRAND AIGUEBLANCHE

*A votre service depuis plus de 25 ans,
spécialisé dans l'accompagnement de transports médicaux*

info@taxi-moutiers.com



PNEUS & ENTRETIEN AUTO



**VL - POIDS LOURDS
MACHINES AGRICOLES
ENGINS FORESTIERS**

Ervin Burimi

06 68 86 47 73
albertville@vulco.fr

154 route des cyclos - Feissons-sur-Isère
73260 LA LECHERE



Caroline
ZAMPARUTTI

Conseillère en immobilier

ACHAT • VENTE



06 76 61 78 47

caroline.zamparutti@iadfrance.fr

MOUTIERS
Les 3 Vallées Savoyardes (73)

El Zamparutti Caroline, mandataire indépendant en immobilier - Agent commercial de la SAS IAD France
immatriculé au RSAC de Chambéry sous le numéro 482614146 (sans détention de fonds), titulaire de la
carte de démarchage immobilier pour le compte de la société IAD France SAS.

iadfrance.fr

LE MOT DU MAIRE



Chers toutes et tous,

A l'aune d'une nouvelle mandature qui commence, veuillez trouver ici le dernier bulletin municipal du mandat 2022-2026.

Cette année 2025 aura vu la finalisation des travaux sur lesquels nous nous étions engagés en 2022. A Notre Dame de Briançon, la requalification complète de la rue des Acacias aura marqué la fin des travaux de sécurisation des réseaux engagés en 2023. A Doucy, le rempla-

cement du télésiège par une télécabine de dernière technologie, grâce à la mobilisation concertée de la commune et de la CCVA, vient pérenniser l'avenir de la station.

Dans le domaine de la responsabilité environnementale, l'éclairage public a été complètement renouvelé sur les 6 communes historiques et ainsi rejoint Bonneval et Feissons qui avaient réalisé ces travaux auparavant. Plus de 900 appareils ont été renouvelés. Nous avons déjà constaté les premiers effets significatifs avec la quasi absence de maintenance et une baisse extrêmement importante de l'ordre de 75% de la consommation.

Les travaux de réseaux de Doucy seront terminés en 2026. Nous avons lancé l'étude des réseaux à Naves et réalisé les travaux de réseaux secs et humides sur la rue des Pins à Bonneval. Enfin les travaux de confortement de la route de la Fougère viennent compléter un volet travaux important en cette année 2025.

Au-delà des bornes de la commune, l'année 2025 a été marquée par l'instabilité politique et encore une fois par des prélèvements croissants de l'Etat sur les finances communales. Le redressement des comptes publics même s'il est nécessaire ne doit pas se résumer à la ponction des Collectivités locales. Même si nos finances demeurent saines, le budget reste fortement impacté par la forte diminution des concours publics accumulée au cours des 2 derniers mandats. Près de 2 Millions d'Euros en 2025.

A l'heure du bilan, je voudrais avoir une pensée pour les habitants de Notre Dame de Briançon qui ont souffert en 2023 lors des inondations, à ceux du Champ du Comte qui ont dû céder leurs maisons à l'Etat à cause d'un risque environnemental et aux 3 propriétaires des maisons de Raclaz à Doucy soumis aux mêmes causes.

Malgré ce contexte incertain et anxiogène, j'aimerais remercier l'ensemble des Associations qui œuvrent pour donner du bonheur à tous. Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps pour les autres.

Merci aux enseignants, personnel communal, sapeurs-pompiers, forces de l'ordre pour leur engagement au service de nos concitoyens.

Enfin, concernant la gouvernance de la commune, les échanges stériles avec quelques-uns des élus de la minorité, qui se sont inscrits dans une démarche d'opposition quasi systématique, ont été trop souvent contre-productifs pour notre territoire et ses habitants. Bien que les débats démocratiques doivent être animés, enrichir nos échanges et servir à la prise de décision, ils ne doivent pas se résumer à l'instrumentalisation de certaines causes voire à de la démagogie.

Un nouveau chapitre va s'ouvrir. Je suis certain que la prochaine équipe municipale sera mobilisée face aux enjeux qui se dressent devant elle.

Bonne lecture

Dominique Colliard, Maire de La Léchère

SOMMAIRE

- 2 **TRAVAUX STRUCTURANTS**
- 5 **FINANCES**
- 8 **URBANISME**
- 11 **RESSOURCES HUMAINES**
- 14 **VIE SCOLAIRE**
- 18 **JEUX**
- 19 **ETAT CIVIL**
- 20 **SALON DU LIVRE**
- 22 **BONNEVAL**
- 24 **CELLIERS**
- 26 **DOUCY**
- 28 **FEISSONS S. ISÈRE**
- 31 **NUMÉROS UTILES**
- 32 **NAVES**
- 34 **NOTRE-DAME DE BRIANÇON**
- 36 **PETIT CŒUR**
- 38 **PUSSY**
- 40 **OPPOSITION**



Nous tenons à remercier toute personne ayant contribué, par l'apport de documents, de photographies, à la préparation de cette nouvelle édition, que nous avons voulue plus illustrée et dynamique. Remerciements aux commerçants, aux artisans, aux chefs d'entreprises pour leur participation au financement du bulletin de La Commune de La Léchère. L'équipe municipale

Directeur de la publication :

Dominique Colliard

Réalisation :

Le service communication de la Mairie
04 79 22 52 44

Régie publicitaire :

Infocom Édition
ZI Les Paluds — Pôle Performance
510 avenue de Jouques — 13400 AUBAGNE
Tél. : 04 65 28 01 20
Site web : www.infocom-edition.fr
E-mail : contact@infocom-edition.fr

Impression :

Imprimerie spéciale de la société
Infocom Édition

Dépôt légal : 2026



TRAVAUX STRUCTURANTS

TRAVAUX SUR LES RESEAUX DE DOUCY

Les travaux de mise en séparatif des eaux usées, de renouvellement de l'adduction d'eau potable et d'enfouissement des réseaux secs se poursuivent sur Doucy ; la dernière tranche sera déployée en 2026.



LA LECHERE TERMINE LE PROJET DE MODERNISATION DE SON RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Les travaux de modernisation de l'éclairage public ont débuté en mars 2024 et se sont achevés en 2025. En 2024, les horloges astronomiques ont été déployées sur l'ensemble de la commune, et une partie des armoires a été mise en conformité. En 2025, l'ensemble des 900 luminaires a été renouvelé par passage en technologie LED. Ce projet répond à l'objectif de développement durable en tenant compte des aspects environnementaux et économiques.



EXTENSION DE RESEAUX CHEMIN SOUS LES PINS BONNEVAL L'EGLISE

Pour permettre l'édification de nouvelles constructions, la commune, en lien avec la Communauté de communes des Vallées d'Aigueblanche, a entrepris des travaux d'extension de réseaux secs et humides à Bonneval l'Eglise dès l'automne 2025.

Ces travaux sont maintenant terminés.



REVETEMENT DE CHAUSSEE DE LA RUE DES ACACIAS DE NOTRE DAME DE BRIANÇON

Après les travaux d'enfouissement et de sécurisation des réseaux, la réfection de la chaussée et des trottoirs de la rue des Acacias a été achevée en 2025. Ces travaux structurants permettent un accès sécurisé à l'école et un confort de circulation pour les usagers.



ETUDE RESEAUX DE NAVES

Annoncée dans le bulletin municipal de l'an passé, l'étude de faisabilité de sécurisation des réseaux et de raccordement à l'assainissement de la commune déléguée de Naves a été réalisée en 2025.

Une tranche de travaux devrait débuter en 2026 en mutualisant avec les travaux de la conduite forcée de la centrale hydroélectrique déployée par HydroNaves.

EQUIPEMENT DES SERVICES TECHNIQUES

La commune poursuit ses investissements en matériel des équipes techniques. En 2025, les services ont été équipés de :

- Une mini-pelle 2.5 t tracteur. Elle servira à l'entretien des bords de voirie et à la réfection des chemins de montagne
- Une balayeuse sur porte outil pour améliorer la propreté et salubrité du territoire
- Un camion 3.5 t à benne basculante qui vient compléter la flotte de véhicules des services techniques



TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE LA ROUTE DE LA FOUGERE (NAVES ET FEISSONS SUR ISERE)

Les intempéries de novembre 2023 avaient obligé à sécuriser le secteur en fermant la route d'accès à la Fougère. D'importants travaux de confortement étaient en effet nécessaires.

Les études ont permis le démarrage des travaux dès la fin du printemps 2025.

La commune a géré ce dossier en partenariat avec la société Hydrocop, gestionnaire de la centrale hydroélectrique de la Fougère. Ce prestataire a également participé financièrement aux travaux.

Plusieurs secteurs ayant été impactés, les techniques utilisées ont été adaptées à chacun d'eux, dans le respect de l'intégration paysagère : murs bois, murs en enrochements maçonnés, Terramesh®.

Ces travaux ont nécessité des études, le montage d'un dossier loi sur l'eau, afin de respecter au mieux l'écosystème.

Compte tenu des contraintes passées, la commune remercie les utilisateurs de cette route (agriculteurs, chasseurs, ONF...) pour s'être adaptés au planning des travaux.



La Chèvrerie des Combettes

Sylvie, Christophe et Hugo BILLAT



Marché de La Léchère
en saison thermique le lundi matin

Tous les jours de 17h à 19h
à la ferme

06 86 79 39 65 73260 PUSSY
06 48 58 13 98 LA LÉCHÈRE

www.bienvenue-a-la-ferme.com

SECAF

C H A R P E N T E

225, allée des Artisans
73260 AIGUEBLANCHE

Tél. 04 79 22 95 10

contact@secaf-charpente.fr
www.charpente-secaf.fr



Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Roux - Mollard

mardi au samedi
7h30-12h30 / 15h-19h
dimanche 8h30-12h



**Grande rue
73260 Aigueblanche
04 79 41 65 88**

boucherierouxmollard@outlook.com



TARENTEISE FIOUL

Avec le biofioul,
votre chaudière a de l'avenir
**Distributeur d'énergies
aujourd'hui et demain**



81 allée de l'Artisanat
Petit Cœur
73260 LA LÉCHÈRE

04 79 24 39 86
damien.deceglie@eslc.fr

LE BUDGET COMMUNAL 2025

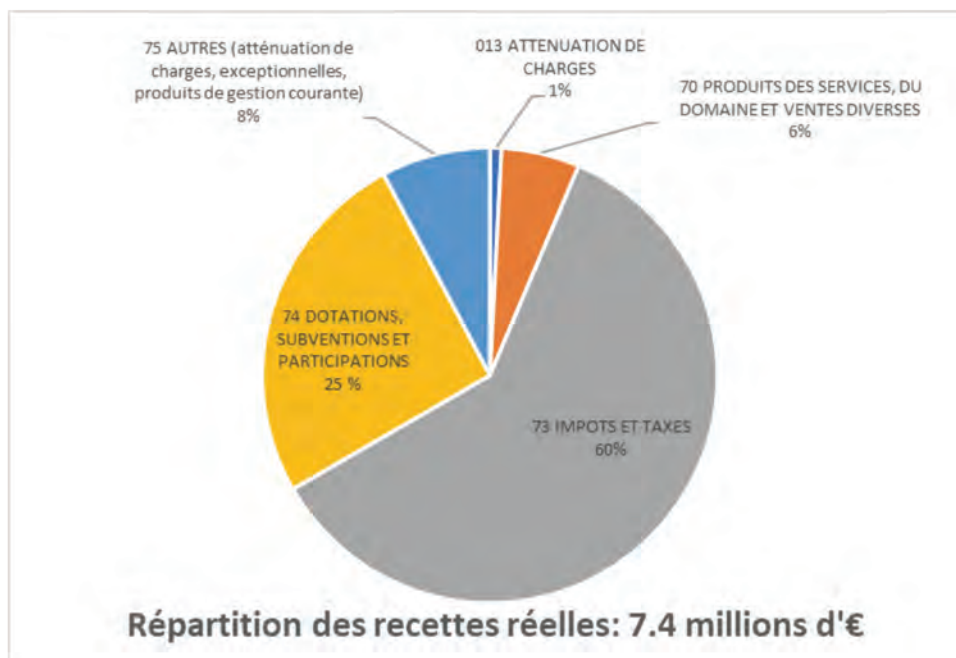
BUDGET TOTAL : 9 MILLIONS D'€

FONCTIONNEMENT : 6 MILLIONS d'€
Opérations de gestion courante

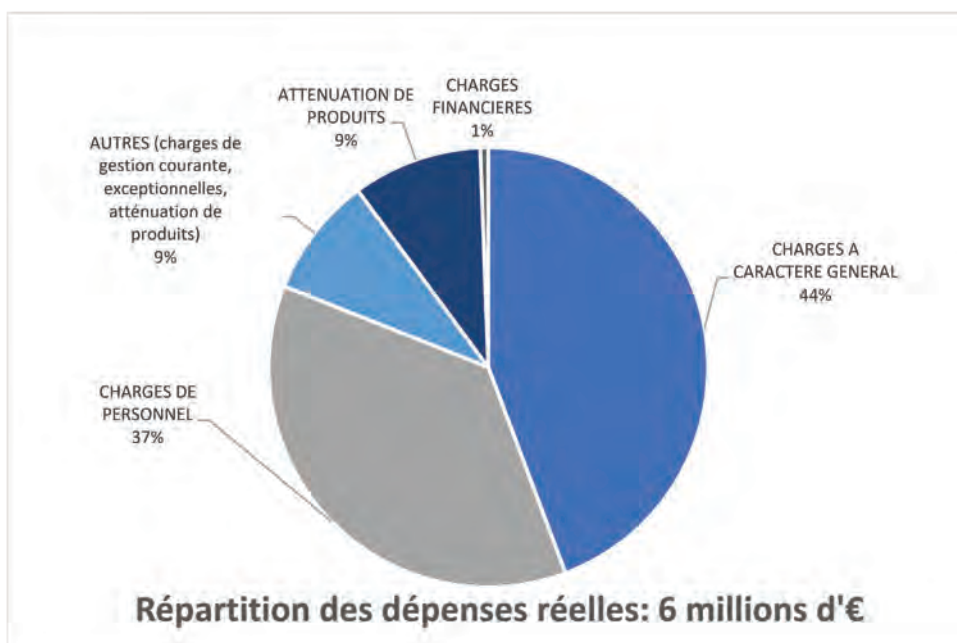
INVESTISSEMENT : 3 MILLIONS d'€
Augmentation de la valeur du patrimoine

FONCTIONNEMENT

Répartition des recettes : 7.4 millions d'€



Répartition des dépenses : 6 millions d'€



Soit une épargne brute de gestion de 1.4 million d'€, de laquelle il faut déduire 400 000 € de remboursement d'emprunts, pour obtenir une épargne nette de 1 000 000 € qui est disponible pour financer les investissements.

Grâce à la bonne gestion et la reprise d'opérations en régie (épareuse, déneigement...), de l'épargne accumulée au cours des exercices précédents, des subventions et aides qui ont été demandées, l'enveloppe d'investissement 2025 se monte à environ 3 Millions d'Euros.

Restaurant
Bar

Sur place et
à emporter

SNACK BAR
**BURGER
73**




RESTAURATION du lundi au samedi de 11h30 à 14h
BAR ouvert du lundi au samedi toute la journée

04 79 06 14 66
www.burger73.fr
Click and collect

325 Rue de la Petite Prairie
73260 Grand-Aigueblanche



ETRAL
TRAVAUX PUBLICS
Réseaux - Génie Civil - Terrassement - Services

Z.A. La Charbonnière
373 Route de l'école
Petit-Cœur
73260 LA LÉCHÈRE
Tél. 04 79 22 58 47

info@etral.fr
Site : www.etral.fr

Ouvert 7j/7

 **Atelier des Fleurs**
Artisan Fleuriste




ARTISAN FLEURISTE & CAVISTE

Place de la St Jean
73260 GRAND AIGUEBLANCHE
www.atelierdesfleurssavoie.com
04 79 55 43 84

 Livraison à domicile / Paiement CB par tél. 

BATIETANCHE
73 TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ
TOITURES - TERRASSES - MURS ENTERRÉS

TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ
TOITURES - TERRASSES
MURS ENTERRÉS - RÉSINE

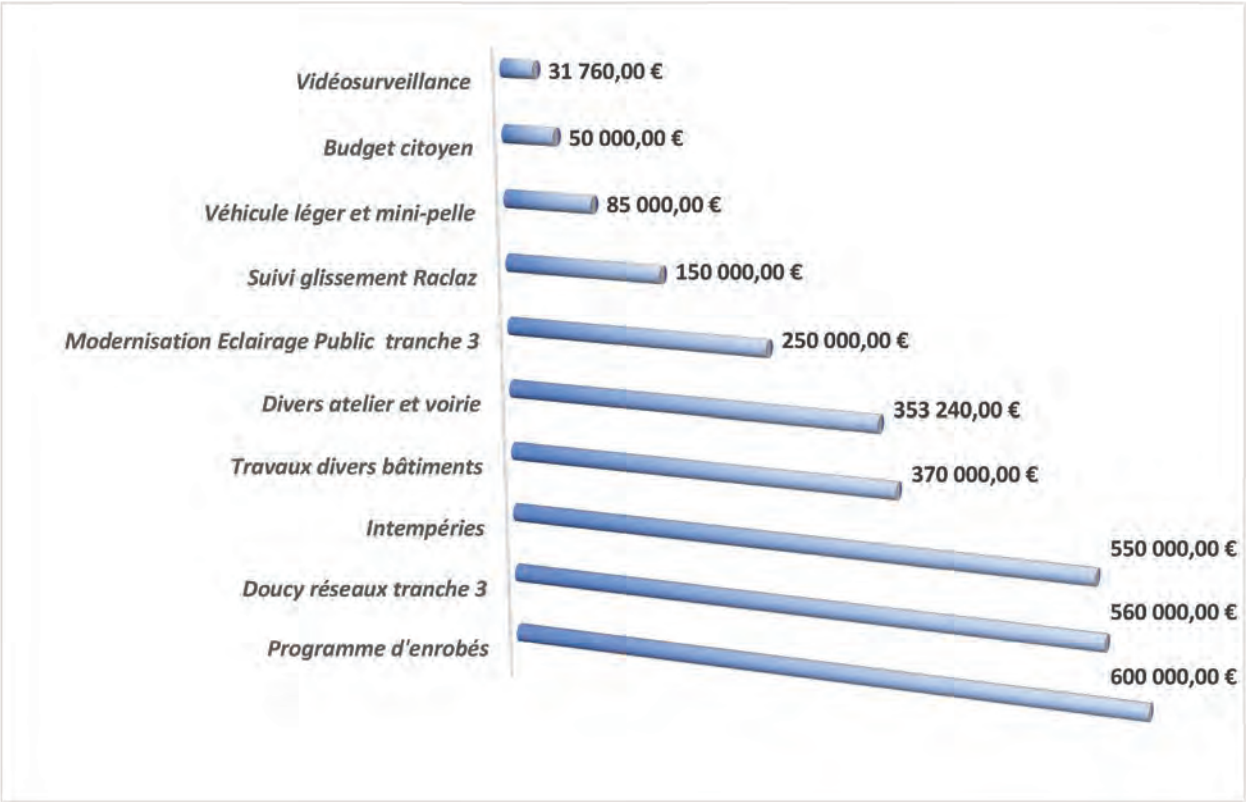
282, allée de l'Artisanat
Petit Cœur
73260 LA LÉCHÈRE

contact@batietanche73.fr
www.batietanche73.fr
09 81 14 95 72

FINANCES

INVESTISSEMENT

L'enveloppe d'investissement 2025 est répartie comme suit :



LES AIDES PERÇUES PAR LA COMMUNE

Les investissements prévus par la commune font l'objet de demandes d'aides financières, ce qui permet ensuite de les planifier et les voir aboutir.

Aussi, des subventions d'un montant total de 393 019 € ont été attribuées en 2025.

PROJET	MONTANT ESTIMATIF DU PROJET HT	ORGANISME FINANCEUR	SUBVENTION ATTRIBUEE
Eclairage Public 3 ^{ème} tranche	188 132.77	SDES	25 000.00
Réfection d'enrobés	186 331.57	Département - FDEC	27 727.00
Réfection toiture mairie- école Feissons	40 967.48	Département - FDEC	6 146.00
Travaux intempéries	672 694.80	Département - FREE	101 245.00
		Etat Fonds Vert	144 885.00
Terrassement Nâves-Molençon	41 505.00	Département Budget citoyen	41 505.00
Valorisation Bois énergie	94 554.00	Département	12 790.00
Coupe à câble parcelle 42 Feissons		Région	5 129.00
Travaux sylvicoles	19 463.52	SYLV'ACCTES	7 419.00
Vidéosurveillance	26 466.00	Etat FIPD 2025	7 940.00
		Région	13 233.00
TOTAL	1 270 115.14 €		393 019.00 €

LE PLAN LOCAL D'URBANISME : poursuite de la procédure d'élaboration du PLU

Depuis septembre 2022, les élus de la commune de La Léchère travaillent à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Après 3 années de travail, la procédure se finalise. Trois réunions publiques ont permis de vous présenter, au fur et à mesure, les éléments clés de ce nouveau document d'urbanisme.

Le 10 novembre 2022, nous vous avons présenté le contexte réglementaire, complexe et contraint, dans lequel doit s'inscrire cette procédure. La réunion publique de septembre 2023 a permis de vous présenter le diagnostic ainsi que les grands objectifs de notre projet politique qui ont été retranscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Celui-ci s'articule autour de quatre grandes orientations :

- **Orientation 1.** Renforcer l'attractivité de la commune et permettre le développement des 8 villages du territoire
- **Orientation 2.** Maintenir la diversité des activités économiques locales
- **Orientation 3.** Préserver la qualité du cadre de vie du territoire
- **Orientation 4.** Préserver l'environnement et les ressources naturelles.

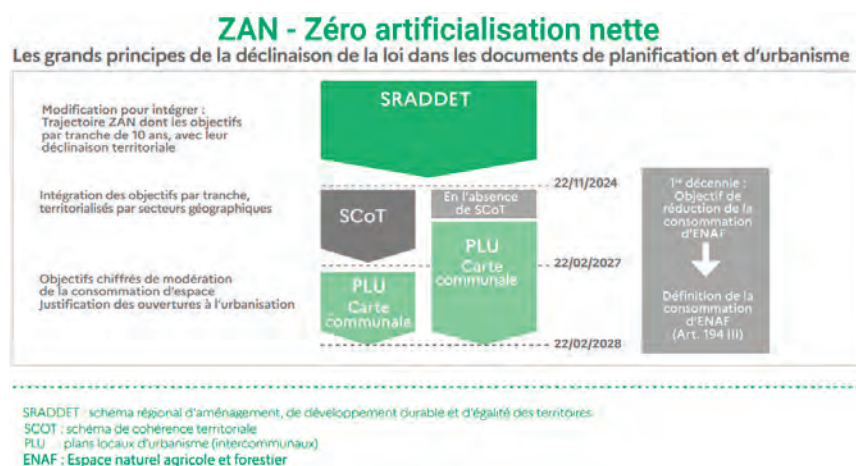
Ce projet a fait l'objet d'un débat en conseil municipal le 10 octobre 2025.

Depuis 2024, les élus se sont attachés à traduire réglementairement les objectifs ainsi inscrits. Malgré les difficultés rencontrées pour intégrer le nouveau cadre réglementaire, les élus ont eu à cœur de défendre leur ambition et leur projet. C'est ainsi qu'au cours d'une dernière réunion publique en septembre 2025 vous ont été présentés le règlement graphique, aussi appelé le plan de zonage, le règlement écrit qui l'accompagne, ainsi que les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

DÉFINITION DES TROIS DOCUMENTS :

Les règlements écrit et graphique définissent l'usage et la constructibilité du sol. Ces deux documents sont complémentaires et servent de base pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Le règlement graphique, ou zonage, divise le territoire en différentes zones : les zones urbaines, dites les zones U, les zones à urbaniser dites les zones AU, les zones agricoles dites les A et les zones naturelles dites les zones N. Le règlement écrit accompagne le plan de zonage : pour chaque zone, il définit des règles spécifiques qui s'appliquent et les conditions d'occuper et d'utiliser le sol. Les Orientations d'Aménagement et de Programmation représentent le troisième et dernier document qui permet de traduire réglementairement les objectifs du projet communal. Elles exposent la manière dont la collectivité souhaite mettre en

valeur et aménager des secteurs du territoire qu'elle juge stratégiques, sans nécessairement maîtriser le foncier. Les OAP s'imposent au porteur de projet : si elles n'ont pas vocation à figer les projets futurs, elles fournissent un cadre pour que certains éléments intangibles soient pris en compte dans l'aménagement de la zone. Ainsi, chaque OAP détaille des objectifs d'aménagement proposés à chaque opération : la programmation attendue en termes de densité (nombre de logements) et de typologie du bâti (maison individuelle, maison groupée, collectif, ...), les principes de voirie et d'accès, les éventuelles prescriptions en matière d'intégration paysagère.



La longue phase d'étude du Plan Local d'Urbanisme se termine. Le projet tel qu'il vous a été présenté au cours des différents temps de concertation a été arrêté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 12 décembre 2025. S'en suivra toute une phase de consultation à laquelle les habitants de la Léchère seront conviés. Dans un premier temps, le projet de Plan Local d'Urbanisme aura été transmis aux différentes personnes publiques associées, aux services de l'Etat, au Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) Tarentaise Vanoise, à la Chambre d'Agriculture, à la

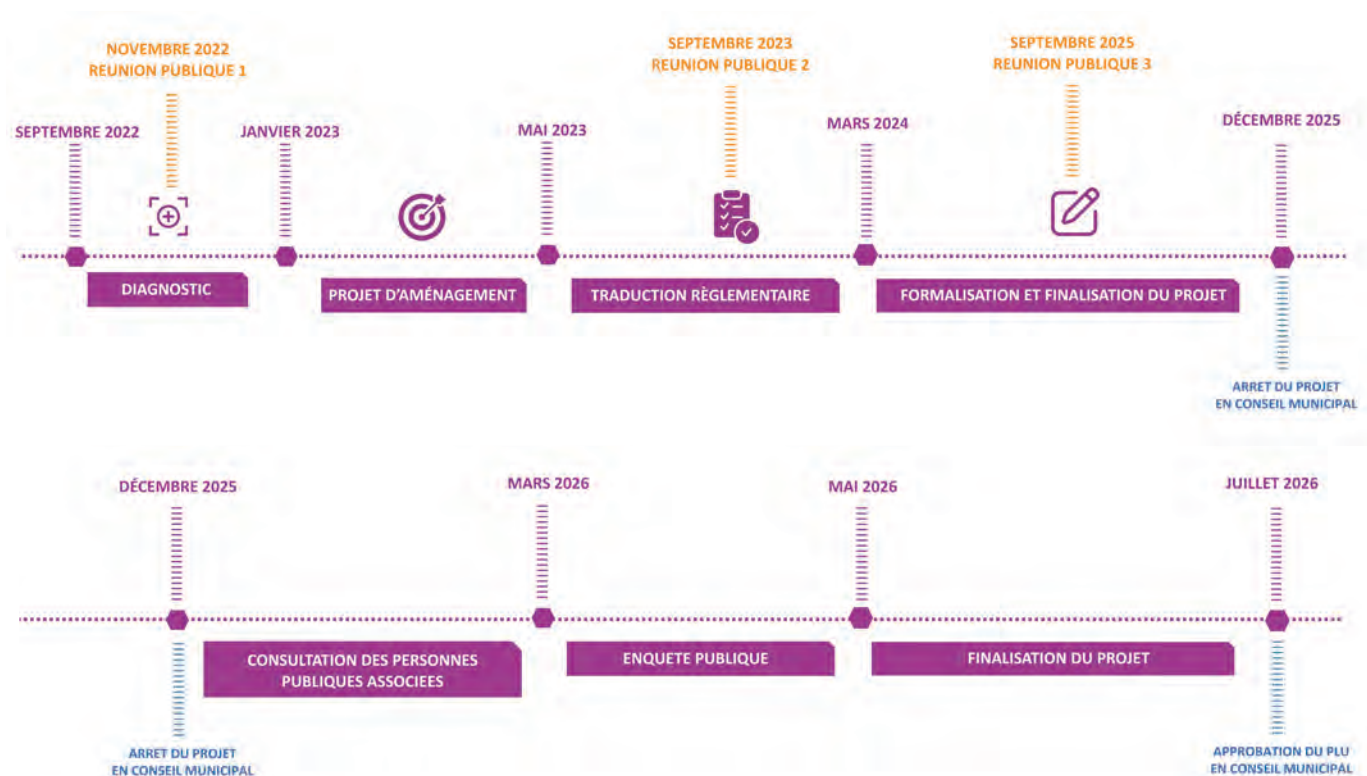
Communauté de Communes, ... qui disposent d'un délai de trois mois pour émettre leurs avis sur le dossier. Suite aux élections municipales, ce sera à vous, habitants de La Léchère, de venir consulter le dossier de PLU au cours de l'enquête publique qui se déroulera pendant un mois. Vous pourrez ainsi rencontrer le commissaire enquêteur et émettre vos observations, remarques ou demandes sur le projet. Les dates de l'enquête publique seront largement communiquées grâce à une campagne de communication. Suite à cette phase de consultation, le projet, éventuellement corrigé pour

tenir compte des différents avis et des différentes remarques, pourra être approuvé définitivement en Conseil Municipal et entrera ainsi en vigueur à l'été 2026.

INFOS

Se renseigner sur la procédure d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme en consultant le site internet de la commune et sa page dédiée

LE PLAN LOCAL D'URBANISME Où en est-on aujourd'hui dans la procédure ?



ATELIER BOIS CONCEPT



BOUVIER JEAN-MICHEL & JEAN-PHILIPPE

**RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
OSSATURE BOIS - CHARPENTE
COUVERTURE - ISOLATION
BARDAGE - ZINGUERIE**

www.atelier-bois-concept.fr

393 rue de La Plantaz
73260 LA LECHERE

info@atelier-bois-concept.fr

04 79 24 07 46



**SERRURES - PORTES DE GARAGE - RIDEAUX MÉTALLIQUES
GARDE CORPS - VOLETS - PORTAILS - MOTORISATION
Pose, remplacement et dépannage**



04 79 89 08 39
06 23 89 30 42
a3mi@orange.fr
www.a3mi.fr

134 rue de Vernay
Z.A. du Vernay
73730 CEVINS



**BLANCHISSERIE
DES MONTAGNES**

**PARTICULIERS
PROFESSIONNELS**

**LOCATION LINGE
BLANCHISSERIE
PRESSING**

06 22 20 14 58

blanchisseriedesmontagnes@hotmail.com

**113, CREUX DU LOUP
73260 GRAND AIGUEBLANCHE**

**GARAGE
RAPID' PNEU**
06 70 22 41 96

**463, route de l'école
73260 PETIT CŒUR**
rapidopneu73@laposte.net



RESSOURCES HUMAINES

Mouvements du personnel 2025

RECRUTEMENTS

- David PAGNEN
Responsable atelier
- Régis TOURNIER
Services techniques
- Sébastien USANNAZ
Services techniques
- Catherine PAGNEN
Atsem école de Bonneval
- Patricia LABROSSE
Agence postale + service population
- Manon ROIGNAU
Cantine, garderie + entretien locaux communaux de Doucy
- Ewelina ZADLO
Entretien locaux scolaires de Feissons/Isère + doublon cantine

VACATAIRES PÉRISCOLAIRES

Pour assurer les doublons de cantine à Doucy et N.D. de Briançon pour l'année scolaire 2025/2026

- Stéphanie HUSSON-TISSIER
- Caroline REVOL
- Anne BOISSON
- Stéphanie LAYMOND
- Mina BEN ARIBA

DÉPARTS

- Geneviève BERNARDON
Départ à la retraite
- Sylvie MACE
Départ à la retraite
- Evelyne PONDRUEL
Départ à la retraite
- Frédéric THORENS et Nina BOLLARD
qui sont partis explorer de nouveaux horizons

REMERCIEMENTS

Remerciements aux agents qui assurent les remplacements ponctuellement, et qui permettent la continuité des services :

- Stéphanie BAL
- Lauren DAYRAS
- Lucile DELFORGE
- Mathilde DUFOUR
- Lou LEFEVRE
- Isabelle LESUEUR
- Mireille PIVIER
- Gloria JUGAND

Remerciements aux agents saisonniers :

- Saskia CAPRA
- Cymthia ROBIN
- Nell DULJA
- Rachel VIER
- Ellen NUGUES
- Daniel CARLE
- Yann OTTONE
- Ryan LAISSUS
- Pierre LAVENE
- Jean-Marc DAVID

EMPLOIS JEUNES

- Naël PRUD'HOMME
- Eddy VERCIN
- Aaron NICOLETTI





Fred Eco Construction Bois

Maison ossature bois
Charpente / Couverture
Construction bâtiment agricole
Rénovation thermique
Aménagement intérieur/extérieur



Fred Eco Construction Bois
Pôle Henri Moissan
Notre Dame de Briançon - 73260 LA LECHERE
www.fredecoconstruction.fr



RDS AMENAGEMENT
DIVERS TRAVAUX D'INTÉRIEUR
DÉCORATION-RÉNOVATION-BÂTIMENT
— Particulier & Professionnel —
CATANA SORIN
RESPONSABLE DU CHANTIER
Tél. 0033/6.60.94.92.46
214 RUE VICTOR HUGO - 73260 LA LECHERE
rdsamenagement@gmail.com



MF IMMOBILIER



FRÉDÉRIC MARTIN
06 20 34 15 69
INFO@MFIMMOBILIER.FR
WWW.MFIMMOBILIER.FR
279 GRANDE RUE
73260 GRAND-AIGUEBLANCHE
 **MFIMMOBILIER**



VENTE & LOCATION



3DSF
MAITRISE D'ŒUVRE
306 Grande Rue
73260 Aigueblanche
Didier Boulanger - 06 62 37 63 50
Stéphane Julien - 06 31 13 89 79
François Lassiaz - 06 50 99 63 95



Snack-bar sur Valmorel
Ouvert saison été et hiver
Food truck événementiel
Intersaisons / été
07 66 33 35 39
l-exquisite1@orange.fr



AMT POUGET
AIGUEBLANCHE
MAÇONNERIE. TP
TRANSPORTS
04 79 24 11 42



INFOCOM EDITION
Partenaire des collectivités
MISE À DISPOSITION GRATUITE DE SUPPORTS
DE COMMUNICATION ET D'EQUIPEMENT URBAIN



Z.I. Les Paluds - Pôle Performance - 510 Avenue de Jouques - 13400 AUBAGNE
www.infocom-edition.fr - Tél. : 04 65 28 01 20

RESSOURCES HUMAINES

Formations

L'ensemble du personnel a participé à la formation de sensibilisation à la laïcité.

Cette formation obligatoire a permis aux agents de se familiariser avec le principe de laïcité, de mieux comprendre comment l'appliquer et l'expliquer dans leur milieu professionnel, et ainsi contribuer à promouvoir le vivre-ensemble et partager les valeurs de la République au quotidien.

David Pagnen

David Pagnen est arrivé dans la collectivité le 1er mai. Auparavant, il était titulaire dans la commune de Lys-lez-Lannoy, où il occupait le poste de responsable des bâtiments et était adjoint au CTM. Il encadrait alors 10 agents bâtiments sur un centre technique comptant une trentaine d'agents.

Pourquoi avoir choisi de venir de si loin ?

Depuis des années, David passe ses vacances d'été dans la région : randonnées, balades... Au fil du temps, des liens forts se sont tissés avec le territoire. L'occasion d'une mutation s'est présentée et il l'a saisie, d'autant plus que sa fille vit à Annecy. Avec ses deux enfants, toute la famille est désormais réunie ici.

Objectifs et prise de poste

David découvre un territoire beaucoup plus vaste que celui qu'il connaissait : son premier enjeu est donc de s'approprier cet environnement étendu. Il doit ensuite se familiariser avec de nouveaux domaines, notamment les espaces verts et le déneigement qui prennent une part importante du travail au CTM de La Léchè. Ce changement implique de nouveaux métiers et de nouvelles méthodes de travail.

Il est actuellement dans une phase de prise en main de ses missions, avec l'objectif de construire progressivement un « squelette » organisationnel solide. Il peut compter sur une équipe déjà bien en place et rodée.

Côté personnel

David est passionné par les sports d'endurance, en particulier le roller. Il a déjà participé aux 24h du Mans Roller, en individuel et en équipe. Lors de ses entraînements, il peut parcourir 40 à 100 km. Faute de temps, il n'a pas encore pu reprendre cette activité, mais espère ressortir les rollers en 2026 !



David PAGNEN

Une nouvelle année toujours riche en actions, en projets, en rencontres et en émotions !

Une équipe pédagogique toujours aussi motivée, des parents sachant encore répondre présents et des associations des parents d'élèves toujours engagées et dynamiques, la recette d'une école où il fait bon venir pour les enfants ! Vous découvrirez sur ces pages quelques-unes des actions menées par les six écoles de La Léchère.

Effectifs année 2025-2026

	Notre Dame de Briançon	Petit Cœur	Doucy	Pussy	Feissons Sur Isère	Bonneval	TOTAL
Effectifs rentrée 2025/2026	41	57	32	28	42	14	214

Doucy : classe de découverte

Cette année les enfants du primaire de l'école de Doucy sont partis 3 jours en classe de découverte à Lyon.



Au programme : des visites de musées, des beaux moments partagés, et la visite de la Basilique de Fourvière pour clôturer ce séjour.



Rapport d'évaluation des écoles de la commune

Le 31 mars 2025 a eu lieu l'évaluation d'école obligatoire réalisée par l'Inspection de Saint Jean de Maurienne et par trois conseillers pédagogiques de cette même circonscription.

Cette évaluation concernait l'ensemble des 6 écoles de la commune de La Léchère :

Petit Cœur / Doucy / Notre-Dame-de-Briançon / Feissons-sur-Isère / Bonneval Tarentaise et Pussy.

L'évaluation des écoles permet de dresser un état des lieux précis des conditions de travail, de la réussite pédagogique et du fonctionnement des établissements. Elle met en évidence les forces et les points à améliorer afin de construire un projet d'école adapté et d'accompagner les équipes pédagogiques. Elle permet aux écoles de mieux comprendre leurs spécificités et de réfléchir à leurs pratiques. Elles peuvent analyser leur fonctionnement, les décisions prises, les résultats des élèves et la qualité du suivi pédagogique. Cette démarche valorise également

l'investissement des équipes et aide à identifier des pistes d'amélioration.

L'évaluation des 6 écoles concernées, a permis à l'équipe évaluatrice de dégager la problématique suivante :

Quelles collaborations peuvent être mises en place pour renforcer les liens entre les différents acteurs et partenaires de l'école au service des apprentissages des élèves ? Leurs observations et les entretiens avec les nombreux acteurs de ces écoles ont permis de dégager des perspectives d'amélioration reposant sur 3 axes de travail :

- Renforcer la coopération entre enseignants des différentes écoles de la commune,
- Consolider le bien-être des élèves et les rendre acteurs,
- Associer les parents et les partenaires dans une démarche de coéducation.

Ces pistes serviront à la rédaction du prochain projet d'école.

Subventions exceptionnelles

Forfaits de ski

Pour la troisième année consécutive, le Conseil Municipal a de nouveau validé l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour couvrir les frais des forfaits de ski et permettre aux enfants des écoles de s'initier et/ou de confirmer leurs apprentissages du ski.

- Ecole de Petit Cœur
- Ecole de Doucy
- Ecole de Notre Dame de Briançon
- Ecole de Pussy
- Ecole de Bonneval

L'école de Feissons-sur-Isère a fait le choix d'organiser un cycle de patinage.

Spectacles et sorties de l'année

Ecole de Notre-Dame de Briançon – Spectacle de chant



Projet commun entre l'école de Bonneval et celle de Pussy

Courant de l'année 2024-2025, les enfants des écoles de Bonneval et Pussy ont eu la joie de participer à un « Cycle Montagne ».

Durant ce cycle, les enfants ont travaillé sur la découverte du milieu montagnard grâce à des accompagnateurs en moyenne montagne, qui les ont sensibilisés à la sauvegarde de cet environnement.



AT2C

Travaux en hauteur et forage

www.AT2C.fr
contact@at2c.fr

141 route de la Glucière Doucy
 73260 LA LÈCHÈRE
 06 81 38 73 46
 06 70 46 34 52



Michel MONIN

NOUVEAU
 LA RUCHE PÉDAGOGIQUE
 BEE-PASS® À DÉCOUVRIR DÈS
 MAINTENANT
WWW.ABERLEAVENIR.FR

OPTER POUR UN CIRCUIT COURT
 FAIRE LE CHOIX DU MÉLÈZE
 ÊTRE SÉREIN SUR LA PROVENANCE DES BOIS
 REFUSER LES BOIS TRAITÉS CHIMIQUEMENT
 STOCKER LE CARBONE
 RÉDUIRE LES GAZ À EFFET DE SERRE
 ÉCONOMIE RÉGÉNÉRATIVE

70 ANS

PEFC Bois des Alpes

BEE PASS
 PAR MICHEL MONIN

WWW.MONIN-BOIS.FR
CONTACT@MONIN-BOIS.FR
 04 79 22 51 47
 73260 LA LÈCHÈRE




Nantet Menuiserie
 642 rue de la Digarde
 Petit-Cœur
 73260 LA LÈCHÈRE
 Tél 04 79 22 52 69
 Fax 04 79 22 60 46
contact@nantetmenuiserie.com
 SIRET 076 520 279 00019



CHEFS D'ENTREPRISES, COMMERÇANTS, ARTISANS

Pour réserver votre emplacement publicitaire dans la prochaine édition



APPELEZ LE : 04 65 28 01 20 OU ENVOYEZ UN MAIL À : contact@infocom-edition.fr

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

L'ECO-CITOYENNETE

Inform
Eduquer
Sensibiliser

Ensemble, agissons pour la protection de l'environnement et le développement durable

Plus d'infos : www.ecologie.gouv.fr



VIE SCOLAIRE

Ecole de Petit-Cœur



Défi Pirates



Intervention musicale



Fête du Printemps



Ecole de Feissons-sur-Isère – Spectacle sur le thème du cirque



Ecole de Doucy : Sorties à Grignon et au Domaine des fauves



CHERCHE ET TROUVE



18

CHERCHEZ L'INTRUS !

1 papillon bleu

6 bananes

1 paresseux

1 bébé tapir

1 chauve-souris

5 papillons orange





Au revoir

- NANTET Ulysse 07/01/2025
- RUFFIER Rolande née LOMBARD 14/01/2025
- ALLEMOZ Marie-Hélène née GASSANI 09/02/2025
- BILLAT Marie-Noëlle née BLANCHET 19/03/2025
- CURTILLAT Juliette née DENCHE 28/03/2025
- DAGAND Claude..... 31/03/2025
- RUFFIER Michel Joseph..... 06/05/2025
- ALLEMOZ Roland Jean-Marc 19/05/2025
- GRAINDOR David..... 02/07/2025
- QUILICO Yvette née LAMY 19/07/2025
- CHAPUIS René 12/08/2025
- GIROD Denis 22/08/2025
- BAZIN Michel 30/08/2025
- MARTINET Jean..... 09/10/2025
- FAVRE Ginette 19/10/2025
- GUERVIN Pascale née PAUTZ..... 11/11/2025
- MARTINET Reine née GIROD 18/11/2025



- DAMETTE Alain / CHEVALLIER Sophie..... 31/05/2025
- CHEVALIER Rémy / PFOUMA Océane..... 21/06/2025
- DESLANDES Richard/LANCEROTTO Anaïs 19/07/2025
- BOGET Marie / FREZAT Maxime 26/07/2025
- MIBORD Stéphanie/NICOLETTI Aurélien 26/07/2025
- CHAVOUTIER Nathalie/GROGNIET Gilbert..... 13/09/2025
- MIBORD Albert/MAITRE Patricia..... 13/09/2025



Bienvenue

- BILLAT Céleste 01/10/2025
- DAVID POIDEVIN Marceau 16/12/2025
- FASNÉ Anouk 06/10/2025
- HUMBERT Ana 02/05/2025
- LANTILLON Nina 26/02/2025

SALON DU LIVRE

JE M'EN LIVRE : une fête du livre à partager sans modération !

Les 13 et 14 septembre derniers s'est tenue la 7^{ème} édition du salon Je m'en livre à Petit-Cœur et à l'auditorium du Village 92 à la Léchère.

L'association souhaite faire découvrir à travers les livres, la diversité de penser, éveiller la curiosité des petits et grands, partager des idées, réfléchir à des thèmes actuels, Elle souhaite également contribuer à créer du lien entre public/auteur.es et bénévoles. Ces relations sont essentielles dans la vie communale comme dans le reste de la société.

C'est pourquoi l'association Je m'en livre s'efforce de proposer aux visiteurs, une programmation riche de toutes ces valeurs.

En créant une synergie entre les bénévoles, les partenaires privés et les collectivités, l'association a réussi le pari de faire de cet événement un moment de convivialité, de solidarité et de partage des connaissances en s'appuyant sur le soutien renouvelé des collectivités locales, dont la Mairie de La Léchère.



Balade philosophique le long du Morel autour du courage avec Gérard Guerrier

Cette édition 2025 a été marquée par de nombreux rendez-vous :

- Une balade philosophique autour du thème du courage avec Gérard Guerrier
- Des ateliers illustrations pour les enfants avec Mélanie Desplanches et Tanguy Loridant
- Une conférence gesticulée sur l'Intelligence artificielle présentée par Philippe Cazeneuve (voir pages Petit-Cœur)
- Un marché de produits locaux avec des livres de cuisine de montagne

proposés par la librairie des Bauges, partenaire de l'initiative

- Des rencontres littéraires et dédicaces avec les auteur.es invité.es*
- Une table-ronde pour interroger la pertinence de l'hydroélectricité comme solution au besoin énergétique.

Plus de 200 visiteurs ont pu vivre des moments de plaisirs partagés notamment lors des rencontres avec les auteur.e.s.

**Gérard Guerrier - Patrick Liaudet - Hervé Commère
Catherine Bardon - Josiane Ducloz - Marjorie Tixier*



Marjorie Tixier interrogée par Claude de la médiathèque



La librairie des Bauges



Table-ronde - débat animée par UniuPop Hervé Commère auteur



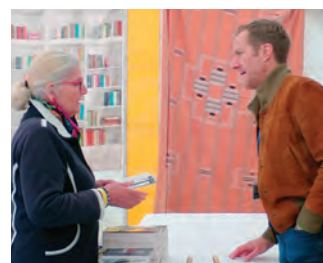
Atelier à l'école de Bellecombe - Mélanie Deplanches



Lecture publique de l'auteur
Catherine Bardon



Conférence gesticulée
avec Philippe Cazeneuve



Marché paysan

Mot du Maire / Remerciements

La fin de ce mandat électoral approche : je voudrais à cette occasion remercier sincèrement tous les acteurs de la vie locale, notamment notre secrétaire de mairie, nos agents techniques, l'ensemble des services de la Mairie de la Léchère et de la CCVA. J'adresse également mes remerciements à toutes celles et ceux qui m'ont apporté leur aide, facilitant l'exercice de ma fonction.

J'ai pu participer à de nombreux débats avec mes collègues élus, et tenter de répondre au mieux aux attentes de mes concitoyens en tenant compte des contraintes financières et du besoin des autres : une expérience très enrichissante !

L'école est une priorité pour maintenir la vie dans notre commune déléguée.

Le directeur, Pierre Mermoz, en place depuis plusieurs années apporte ses compétences et son engagement pour éduquer et former les 14 élèves de Celliers et de Bonneval. Entourés par une équipe très motivée, nos élèves évoluent dans un contexte très favorable. Nous accueillons avec



beaucoup de plaisir notre ATSEM, Catherine et apprécions les services de qualité qu'offrent, sans réserve, Marie et Valérie et la disponibilité de Lauren.

Les parents se mobilisent fortement pour promouvoir diverses activités et faire vivre notre vallée. L'addition des efforts conjugués offre aux enfants, les conditions de la réussite.

David Jugand

Travaux 2025

La source des « Fontanettes » - secteur de la Pautaz a de nouveau été captée correctement. Cette eau qui était recueillie jadis, par les propriétaires de chalets du « Biollay », circule aujourd'hui au sein d'un nouveau réservoir et alimente les animaux lors de la période estivale.

Le coût des travaux est d'environ 20 000 euros. Ils ont été effectués par l'entreprise LV Aménagement.

Une glissière de sécurité et l'aménagement de la route d'accès sur le haut du village de Villard Soffray ont

été réalisés par l'entreprise LV aménagement pour un montant d'environ 15 000 euros.

L'entreprise Eiffage est intervenue pour des travaux d'émulsion ou bi-couche sur le chemin de l'Ordon - Villard Benoit la route de la Freidaz, à l'entrée du village de l'église et chemin sous les Pins.

Les différents permis de construire, récemment déposés, ont engagé la collectivité à créer et à raccorder les divers réseaux secs et humides - Chemin sous les Pins.

Les travaux ont été exécutés par l'entreprise Etral, financés par la commune et la CCVA, sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études ETI.

De nouvelles habitations voient donc le jour, à présent, sur le territoire.

Le PLU qui sera prochainement adopté, offrira peu de possibilités de constructions nouvelles dans nos villages.



Vie Associative

Une association dans une commune, c'est avant tout un prétexte pour vivre des activités ensemble et créer du lien dans nos vies tumultueuses.

Ce sont ces valeurs qui, ces derniers mois, ont rapproché les deux associations présentes sur le territoire de Bonneval l'Église : l'Association des Parents d'Élèves de l'école de Bonneval et les Boulangers des 4 Fours.

Riches de propositions, elles se complètent pour offrir aux petits comme aux grands un large panel d'événements et d'actions.

L'APE : dynamisme et joie de se retrouver !

En 2025, l'APE est à l'origine de plus d'une dizaine « d'aventures » :

- le vin chaud au marché du Nouvel An du SI de Celliers ;
- l'organisation du concert de février avec l'APE de Pussy ;
- la déambulation dans le village et le goûter du Carnaval de février ;
- la fabrication et la vente de pizzas en juin ;
- la Tombola de Pâques avec des chocolats d'une maison monastérienne ;
- les ventes de plants et de fleurs issus d'une production aigueblancheraine ;
- la déambulation et le goûter d'Halloween ;
- la deuxième tournée de pizzas au feu de bois en novembre ;
- la dégustation/découverte de thés et parfums ;
- la belote du premier dimanche de décembre ;
- les ventes de sapins savoyards...



L'APE a clôturé l'année avec son « mignon » marché de Noël, le 24 décembre à 18h à la salle communale / cantine de l'école de Bonneval, suivi du traditionnel vin chaud maison.

L'APE et les parents d'élèves en profitent pour remercier chaleureusement tous les membres actifs ; les habitants des villages de Celliers (et hameaux), de Pussy (et hameaux) ainsi que des 4 hameaux de Bonneval ; l'association des Boulangers ; le SI de Celliers et l'APE de Pussy ; la mairie, l'équipe technique et administrative, Monsieur le Maire et Monsieur le Maire délégué ; sans oublier toute l'équipe pédagogique de l'école, toujours prête à suivre les aventures !

Les Boulangers des 4 Fours poursuivent leur tournée !

Chaque année, un roulement est défini pour l'utilisation des fours des quatre hameaux de Bonneval : Villard Benoit, le Biollay, Villard Soffray et Bonneval Église.

En 2025, deux fournées ont eu lieu :

- la Fournée de Bonneval Église le 22 février ;
- la Fournée de Villard Benoit le 31 août.

Chaque fournée est suivie d'un repas partagé et d'une tournée de pizzas offerte par les Boulangers : de beaux moments pour se régaler autour des préparations culinaires des habitants et voyageurs !

L'année s'est achevée par une fournée de 60 pains lors de la Belote de l'APE, le dimanche 7 décembre 2025 à la salle des fêtes de Villard Soffray.

Le calendrier 2026 est déjà fixé, avec trois fournées programmées :

- **Fournée de Bonneval Église**, avec repas partagé : dimanche 1er mars 2026 ;
- **Fournée du Biollay**, avec repas partagé : dimanche 26 juillet 2026 ;
- **Fournée de Villard Soffray**, avec repas partagé à la salle des fêtes : dimanche 4 octobre 2026.



Une prochaine année !

La convivialité et l'esprit de groupe que l'on retrouve dans tous ces moments nous donnent l'envie de continuer à créer des événements, et encouragent de nouvelles personnes à rejoindre les troupes !

L'associatif, c'est un pas de côté : une façon de montrer combien la simplicité et le don de son temps peuvent apporter aux petits comme aux grands.

Vivre des moments ensemble, c'est créer des souvenirs et rapprocher les gens.

Pour clôturer 2025, on pourrait dire : **« La soupe est faite, elle est bonne ; et si vous voulez planter des légumes avec nous ou partager vos oignons, la marmite est encore grande ! »**

Pour 2026, on vous souhaite l'envie de partager !

Aurélia GONTHIER VIGIER

Présidente de l'Association des Boulangers



CELLIERS



Aux abords du Logis des Fées
début avril 2025



Arpettaz
15 mars 2025



La saison hivernale 2024-2025 s'est déroulée sans déficit notable du manteau neigeux au-dessus de 2000 mètres et Celliers a de nouveau pu bénéficier de l'essor de l'activité du ski de randonnée et des stages de ski/alpinisme encadrés par des professionnels de la montagne.

Comme chaque année, 2025 a été ponctuée par les incontournables événements organisés par le dynamique Syndicat d'Initiative : concerts, descentes aux flambeaux et fête du 15 août.

Concernant la fête du 15 août, saluons

la qualité de la vidéo réalisée à cette occasion par **Christian GAMOND** (Bonneval), vidéo qui reflète le succès rencontré au fil des années par cet événement qui s'inscrit dans une réelle volonté de perpétuation des fêtes de village traditionnelles.



Du côté des événements sportifs, 2025 aura été rythmée par les désormais traditionnels Mad'Trail et Mad'Bike, mais également par le passage du Criterium du Dauphiné le 16 juin et du Tour de France et de sa caravane le 24 juillet.



Passage du Tour de France à la Chapelle

24

Une page qui se tourne



A l'heure de la traite

Cet été 2025 marquera la fin de la carrière de **Fernand NANTET** qui prendra une retraite bien méritée début 2026.

Fernand se projette désormais dans un avenir laissant davantage de place au temps libre qu'il pourra occuper, pourquoi pas en prêtant main forte à son successeur sur ce bel alpage de Celliers auquel il est tellement attaché.

En espérant que la crise sanitaire en lien avec la dermatose nodulaire ne soit alors qu'un lointain souvenir et que les étés à venir se déroulent dans un climat plus serein, loin des préoccupations liées aux obligations vaccinales et aux formalités administratives relatives au déplacement des troupeaux.

Un petit tour au Crozat

Tandis que les travaux de construction de l'usine de la microcentrale hydroélectrique du Colomaban se sont poursuivis tout au long de cette année 2025, l'obtention de la subvention du budget citoyen a permis à son lauréat, **André FREZAT**, de concrétiser son projet de mise en place d'une nouvelle signalétique au départ des chemins de randonnée du hameau.

Nouvelle signalétique sur panneaux bois



Usine de la microcentrale

Du côté des travaux



Passerelle Combe de la Valette

- L'enduit ainsi que la peinture de l'ancien garage de la chenillette ont été refaits
- L'enrobé du gîte de la Lauzière a été remplacé
- Les parkings devant l'hôtel du Grand Pic ainsi qu'à l'entrée de Celliers-Dessus ont fait l'objet d'une réfection
- Au Chézallet, les travaux de consolidation suite à l'effondrement de talus consécutif aux pluies diluviennes du mois de décembre 2023 ont été réalisés dans le courant de l'automne.
- Le passage à l'éclairage LED a été mis en place sur l'ensemble des hameaux
- Combe de la Valette, une passerelle démontable a été installée pour franchir le ruisseau, ce qui facilitera l'accès des randonneurs et traileurs. Cette passerelle a été financée à part égale par la CCVA et le Syndicat mixte de la Lauzière.

Le clin d'oeil toponymique de notre botaniste

La Léchère, ainsi que de nombreux autres toponymes, sont issus du nom « Laîche(s) », plantes à tiges triangulaires poussant dans les milieux humides, dont la commune compte au moins trente espèces.

C'est dans un récent article paru dans le bulletin mycologique et botanique Dauphiné Savoie, que **Roland THÉAUD**, habitant du hameau de La Chapelle, fait part de sa découverte, le 10 juillet 2022, de la Laîche de Magellan ou Laîche inondable, dans un secteur situé au Nord du Logis des Fées et du lac de l'Arpettaz.

La station de Celliers abrite seulement une quinzaine d'individus. La découverte de cette Laîche ou Carex rare et protégé en France, engendre un regain d'intérêt pour les botanistes qui tendaient à délaisser le massif de la Lauzière (moins diversifié que la Vanoise au niveau de la flore).

Depuis des siècles, la laîche occupe une place de choix dans les usages traditionnels, notamment pour la fauche de la litière, la fabrication de cordes ou de paille pour le jardinage. Les souches robustes de certaines espèces sont appréciées pour leurs fibres résistantes, et leur facilité de colonisation, fait des laîches, un outil de choix pour la stabilisation des berges, ainsi que pour la lutte contre l'érosion.

Pour en savoir plus sur les plantes de votre commune, rendez-vous sur Biodiv'AURA Atlas.



Laîche inondable (Carex Magellanica)

Les travaux

- Les chantiers d'enfouissement des réseaux secs, de rénovation de l'adduction d'eau potable et de mise en séparatif des eaux usées et pluviales se poursuivent et touchent désormais à leur fin. Leur achèvement est prévu pour l'été 2026. Ces travaux d'envergure représentant un investissement global de **3,5 millions d'euros répartis entre la Commune, la CCVA et le SDES** constituent une étape majeure pour la modernisation de nos infrastructures. Ils renforceront durablement le confort et la tranquillité des habitants.
- **L'éclairage public** a également été renouvelé dans l'ensemble des hameaux, avec le passage à la technologie LED, plus économique et respectueuse de l'environnement.
- **Au printemps 2025, la restauration des cloches de l'église** a été menée à bien grâce à la générosité des donateurs, au soutien de la **Fondation du Patrimoine** (2 000 €) et à la participation de la Commune. La réception des travaux s'est tenue dans une ambiance conviviale, en présence des élus, des bénévoles et des donateurs, ravis d'entendre à nouveau résonner les cloches du village.
- **Au cimetière, un nouveau columbarium** a été installé. Les allées ont été engazonnées pour faciliter l'entretien et offrir un cadre plus apaisant.



Nouveau columbarium

- **La route entre le Villaret et le Meiller** a dû être entièrement reprise sur plus de 200 mètres à la suite de l'effondrement de l'hiver précédent. Après l'acquisition du terrain en amont, un nouveau tracé a été réalisé, intégrant terrassements, confortement de chaussée, drainage et réfection complète du revêtement.



- Profitant du chantier de **Doucy chef-lieu, un nouveau parking** a été créé route de Saint-Roch afin de désengorger le centre du village, notamment pendant les périodes de forte affluence.
- **À la station**, deux nouveaux jeux ont été installés sur l'aire de jeux pour enfants. **Une borne d'eau potable** a également vu le jour sur l'aire de pique-nique de la **Cabane du Loup**, offrant plus de confort aux randonneurs et promeneurs.



Cabane du loup

La vie du village et les perspectives



Groupe les Pomp l'Art

- Le partenariat avec la chaîne TV **Gulli** se poursuit, assurant une belle visibilité à notre station avant la saison hivernale.
- La **Grande Odyssée** a fait de nouveau étape à Doucy station, avec une nouvelle formule : le départ s'est fait depuis **Saint-François-Longchamp**, avec un passage très remarqué par le **col de la Madeleine**.
- Tout au long de l'année, **concerts et animations** continuent de rythmer la vie de la station, été comme hiver, grâce à la collaboration entre l'**Office de Tourisme et la Commune**.
- Le remplacement du **télesiège de Combelouvière** par une **télécabine 10 places** marquera une évolution majeure pour la station. Cette

nouvelle installation permettra un accès plus rapide et plus sûr au domaine skiable de **Valmorel et Saint-François-Longchamp**. Elle atteindra le **plateau de la Pécy (1 500 m)**, offrant un nouvel espace dédié à l'apprentissage du ski. Le



Découverte d'une coupe mécanisée - 16 avril 2025

téleski des Échappeaux y sera déplacé, tandis que les téléskis de **Charmette** seront démontés. Les collectivités participent activement au financement de ce projet structurant.

- Nos **forêts communales** restent au cœur de nos préoccupations. Les épisodes de tempêtes et le changement climatique conduisent à repenser les modes de gestion et d'exploitation. En partenariat avec l'**ONF**, un véritable climat de confiance s'est instauré. Ce printemps, une exploitation **mécanisée innovante** a été expérimentée : un mode d'intervention rare dans la région, alliant performance et respect de la biodiversité.
- Enfin, un grand merci à l'ensemble de nos **agents communaux**, qui œuvrent chaque jour dans les écoles, les services administratifs et techniques, pour l'entretien des bâtiments, des voiries et des espaces publics.
- Et bien sûr, **merci aux bénévoles des associations**, dont l'engagement contribue à faire vivre notre village tout au long de l'année.

FEISSONS-SUR-ISÈRE

Chers Concitoyens,

Au regard de l'équité électorale, ce bulletin municipal de fin de mandat élaboré en novembre 2025 paraîtra au-delà des élections municipales de 2026. Ainsi cet éditorial qui sera bref est d'abord une reconnaissance envers les électeurs qui ont accordé leur confiance aux équipes municipales du dernier mandat, rien de ce que nous avons accompli n'aurait été possible sans la mobilisation de l'ensemble des agents communaux et des courageux bénévoles engagés pour Feissons.

Quelques photos représenteront les travaux et événements de l'année 2025.

L'occasion me sera donnée de revenir vers vous plus tard.

En cette année qui débute, dans un contexte peu réjouissant, Claudine, Mandy, Daniel et moi-même adressons à vous tous nos vœux les plus sincères, santé, joie, bonheur.

La tempête Caetano a sévi à Feissons



La nuit du 21 au 22 novembre 2024, la tempête Caetano a traversé la France et en arrivant en Tarentaise, des vents très violents ont causé de nombreux dégâts dans les forêts de Tarentaise.

La commune de La Léchère-Feissons sur Isère subissait des dégâts considérables sur sa forêt, notamment au-dessus du village. 4 ha de forêt se voyaient complètement détruits dont la moitié se situant en forêt communale, parcelle 32.

Dès le lendemain matin, les équipes des services techniques de la mairie et des bénévoles unissaient leurs forces pour rouvrir les voies d'accès, et plus particulièrement celle menant au réservoir d'eau potable.

Ce fastidieux travail réalisé, il fallait maintenant se remobiliser pour nettoyer au mieux toute cette zone dévastée.

Ainsi, les élus de la commune se concertaient alors, avec l'appui et le soutien technique de l'ONF, pour trouver des solutions et ainsi rendre à nouveau les parcelles forestières privées et publiques accessibles.

Après une réunion en mairie, en présence des élus et de l'ONF, le choix était fait d'engager les travaux de nettoyage, en valorisant au mieux les bois arrachés et renversés. Cette décision a été mûrement réfléchie, tout en sachant, que les coûts d'exploitation de chablis de ce genre

peuvent être revus nettement à la hausse car il est impossible de pouvoir réellement déterminer ni le volume, ni la qualité du bois sorti.

Lors d'une réunion publique le 03 janvier 2025, organisée par les élus de Feissons sur Isère, une trentaine de propriétaires privés concernés, l'ONF, et l'entreprise Exploitation Verdon définissaient alors le planning et l'organisation du chantier.

Le 07 janvier, l'exploitation de toute la zone commençait alors. Une pelle araignée, un tracteur forestier et un bûcheron commençaient ce travail de nettoyage. Le technicien forestier local de l'ONF s'activant pour valoriser au mieux tout ce bois.

Ce chantier, qui aura duré environ 2 mois a permis aux feuillus tels que, châtaigniers, frênes, bouleaux et merisiers d'être valorisés en bois de chauffage. Celui-ci se retrouvera dans les foyers de toute la Tarentaise.

Pour la partie communale, 210 m3 de feuillus exploités sont à ajouter aux 120 tonnes de bois énergie, qui ont été transformées en plaquettes



forestières pour alimenter les unités de chauffage bois de l'agglomération d'Albertville l'hiver prochain.

En plus de ce bois d'industrie, 80 m3 d'épicéas et 55 m3 de Douglas, issus de plantation et âgés de 50 ans, ont pu être sciés. Une partie (les épicéas) par les Scieries de Savoie Lapiere Martin, qui transforme et valorise les résineux de la commune de La Léchère, l'autre (les douglas), par la scierie Ducret située dans l'Ain et spécialiste de ce bois rouge.

Des lots d'affouage ont été marqués pour finaliser le nettoyage de la parcelle communale et ainsi la rendre propre et nette pour un reboisement à venir.

Pour la partie privée, l'Entreprise Exploitation Verdon a nettoyé les

parcelles des propriétaires, et a valorisé le bois de manière identique à celle de l'ONF. (et avec les mêmes acheteurs)

Pour faire un petit bilan financier de ces travaux de remise en état : partie forêt communale uniquement

- Dépenses d'exploitation : 29 600 € (prévues 23 000 €)
- Recettes bois et broyage : 17 736 € (prévu 16 000 €)
- Subvention du territoire (APTV) pour la valorisation du broyage : 2 000 € (prévu 2 000 €)

Bilan financier :

- 9 864 € (prévu - 5 000 €)

Et après ?

Le 27 octobre, nous avons fait appel à toutes les bonnes âmes pour

venir planter un arbre dans cette zone sinistrée, lors des Forestivités, qui se sont déroulées du 19 octobre au 3 novembre 2025, projet relayé dans les écoles, pour aider la forêt à se reconstituer plus rapidement.



À la suite de la tempête de novembre 2024

L'ONF a convié les habitants, lundi 27 octobre, à une plantation symbolique d'arbres et à une découverte du travail du bois : l'occasion de vivre la forêt sous toutes ses formes, de sa régénération à sa transformation.



Guidés par un technicien forestier, chacun a pu planter des douglas, cèdres, érables ou encore tilleuls, des essences choisies pour leur résistance et leur complémentarité. Une belle manière d'agir concrètement pour la forêt résiliente de demain, tout en se familiarisant avec les gestes essentiels de la sylviculture.

La matinée s'est poursuivie à l'entreprise MONIN, menuiserie locale réputée pour son savoir-faire. Les visiteurs ont suivi le parcours du bois : depuis l'arbre coupé jusqu'à sa transformation en mobilier ou en aménagements sur mesure.

Une façon concrète d'apprécier la valeur ajoutée d'un matériau naturel, travaillé avec passion. Cette seconde étape a illustré la continuité entre la forêt et l'artisanat, entre nature et création.

Comité des fêtes

Nous sommes un groupe d'amies réunies par la bonne humeur et l'envie de partager. Après nous être connues par le biais de l'école, nous avons décidé de reprendre le comité des fêtes de notre village de Feissons-sur-Isère, afin de continuer à le faire vivre et à animer la commune.

Notre association organise deux soirées par an. C'est la 2e année qu'à l'occasion d'Octobre Rose nous faisons un don. Cette année le gala d'accordéon a permis de récolter 700 euros, une belle somme reversée au « Fonds Hop HDJ Cham »

du centre hospitalier d'Albertville, en soutien à la lutte contre le cancer du sein.

Nous soulignons le soutien de nos conjoints et enfants pour leur aide précieuse, ainsi que M. François Dunand, maire de Feissons-sur-Isère. Enfin, nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes aux différentes soirées. Ensemble, continuons à faire vibrer notre village au rythme de nos événements festifs et solidaires.



FEISSONS-SUR-ISÈRE

Sécurisation du talus de La Planche : chantier terminé

Après les intempéries de 2023 qui avaient fragilisé la route de La Planche, la commune a mené un chantier de sécurisation du talus. Grâce à une solution technique durable, la route est désormais stabilisée et ouverte en toute sécurité.

Lors des fortes pluies de 2023, le ruisseau du Grand Nant est sorti de son lit au niveau de la route de La Planche. L'eau a entraîné un glissement de

terrain sur le talus en contrebas, nécessitant une intervention rapide pour sécuriser la voie.

À la suite d'une étude géotechnique, il a été décidé de renforcer le talus à l'aide d'une structure en Acrosols, soutenue par des ancrages. Les entreprises ETRAL, CITEM et EIFFAGE sont intervenues successivement : terrassement, pose de la structure, remblaiement et réalisation d'un

nouveau revêtement en enrobé.

Cette solution permet d'évacuer correctement les eaux de pluie et de prévenir les futurs affouillements.

Le coût total de l'opération s'élève à 81 117,92 €.

La route est désormais sécurisée et pleinement fonctionnelle, assurant la tranquillité des riverains et des usagers.



30



La fête de la pomme

Chaque année la pomme est à l'honneur devant la maison du patrimoine lors de la traditionnelle fête organisée par l'association histoire et patrimoine de la commune.

C'est un rendez vous incontournable du mois d'octobre ;

Les habitants et visiteurs ont pu profiter d'une journée placée sous le signe de la convivialité et des saveurs locales.

La fabrication du jus de pomme a eu lieu sous les yeux du public .L'odeur du pain cuit au feu de bois est venu compléter l'ambiance chaleureuse tandis qu'un petit marché de producteur proposaient pommes à couteau, miel, fromages et les fameuses bugnes emblématiques des douceurs Savoyardes. L'association des parents d'élèves a également participé à la fête avec un stand de pâtisseries confectionnées par les familles du village.

NUMÉROS UTILES

La mairie à votre écoute

MAIRIE DE LA LÉCHÈRE

82, rue des Jeux olympiques
73260 La Léchère
Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 13h30 - 17h
04 79 22 52 44
mairie@lalechere.fr

MAIRIE BONNEVAL

35 route de la Duchère
Bonneval, 73260 La Léchère
Lundi : 8h30-11h30,
vendredi : 8h30-11h30
04 79 22 52 78
mairie.bonneval@lalechere.fr

MAIRIE CELLIERS

4 place de la Maison de Celliers
Celliers - La Chapelle
73260 La Léchère
Jeudi : 8h30-11h30
04 79 24 05 05
mairie.celliers@lalechere.fr

MAIRIE DOUCY

1665 route du Patrimoine
Doucy - Chef-lieu
73260 La Léchère
Mardi : 13h30-17h, jeudi : 13h30-17h
04 79 24 02 84
mairie.doucy@lalechere.fr

MAIRIE FEISSONS-SUR-ISÈRE

9 place de la Mairie, Feissons-sur-Isère - 73260 La Léchère
Lundi : 14h-18h, jeudi 8h-12h
04 79 22 51 70
mairie.feissons-sur-isere@lalechere.fr

MAIRIE NAVES

80 rue du 10 juin 1944
Naves - Fontaine
73260 La Léchère
Mercredi : 13h30-17h
04 79 24 01 73
mairie.naves@lalechere.fr

ÉCOLES

N.-D. de Briançon 04 79 22 51 78
Doucy 04 79 24 04 93
Pussy 04 79 22 63 36
Petit-Cœur 04 79 22 51 74
Feissons 04 79 22 58 49
Bonneval 04 79 22 63 63

MAIRIE PETIT-CŒUR

198 rue Saint-Eusèbe de Cors
Petit-Cœur, 73260 La Léchère
Lundi : 13h30-16h30
Mercredi : 8h30-11h30
04 79 22 50 69
mairie.petit-coeur@lalechere.fr

MAIRIE PUSSY

323 route de la Cour
Pussy - La Cour
73260 La Léchère
Mardi : 8h30-11 h30,
vendredi : 13h30-16h30
04 79 22 51 77
mairie.pussy@lalechere.fr

MAISON FRANCE SERVICES

136 place de la Gare
Notre-Dame de Briançon
73260 La Léchère
Du lundi au vendredi :
9h-12h / 13h30-17h
(fermeture le jeudi matin)
04 79 09 63 77
franceservices@lalechere.fr

EAU POTABLE (SUEZ EAU)

Service clientèle :
09 77 408 408
(Prix d'un appel local)
Urgences techniques :
09 77 401 134
09 77 401 130
(Prix d'un appel local)
24h/24 - 7 j/7

POLICE MUNICIPALE

04 79 22 76 07
police.municipale@lalechere.fr

ASSAINISSEMENT VEOLIA

09 69 32 34 58

CENTRE DE SECOURS DE LA LÉCHÈRE

04 79 22 51 48 (18 ou 112)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

82, rue des jeux Olympiques
73260 La Léchère
Du lundi au vendredi : 9h- 12h
04 79 08 75 10
Levée du courrier à 14h30

DÉCHETTERIE DES COMBES

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Lundi, mercredi et samedi :
8h30-12h

Tous les après-midi : 14h-18h30

Du 1^{er} novembre au 28/29 février

Lundi, mercredi et samedi :
8h30-12h

Tous les après-midi : 14h-17h

04 79 22 67 45

Fermée toute l'année le dimanche

RÉGIE ÉLECTRIQUE AIGUEBLANCHE

646 rue du Plan du Truy

Du lundi au vendredi

8h30 -12h / 14h-17h30

Accueil : 04 79 24 64 56

Dépannage : 04 79 22 93 88

(hors horaires de bureau)

24h/24 - 7 j/7

MÉDECIN GÉNÉRALISTE

Dr Anne-Marie VERDET
04 79 22 60 97
Consultations libres et sur RDV

MÉDECINS THERMALISTES

Dr Antoine BUFFAUD
04 79 22 50 48
Dr Virginia SCHOEN
04 79 22 58 16
Résidence Les eaux claires
Consultation sur rendez-vous

OSTÉOPATHE D.O.

Ostéopathie classique
& aquatique thermique
Juliette VALLIER : 06 10 70 00 88

KINÉSITHÉRAPEUTE

Christian MIRON : 07 54 24 87 65
Consultations sur rendez-vous

PHARMACIE

Spécialiste en orthopédie
et matériel médical
Franck JORDAN : 04 79 22 52 07
Lundi au vendredi
9h-12h30/14h-19h15
Samedi 9h-12h/14h-18h

CABINET INFIRMIER DE LA LÉCHÈRE

06 13 08 31 97
Soins à domicile et au cabinet sur
RDV

Crues torrentielles de 2023 : Vallée de la Fougère

Les 14 et 15 novembre 2023, l'ensemble du département de la Savoie a été placé en vigilance orange « crues ». D'importantes précipitations, auxquelles s'est ajoutée la fonte du manteau neigeux, ont provoqué d'importantes crues torrentielles, des inondations et des glissements de terrain sur l'ensemble des huit communes, occasionnant des dégâts considérables.

Mais l'événement le plus marquant concerne la crue du torrent de la Fougère, avec des conséquences dramatiques pour certains habitants de Notre-Dame de Briançon.

La crue du torrent a également endommagé de manière importante la route de la Fougère. Cette route communale, que vous connaissez tous, dessert une vallée magnifique, naturellement préservée, et donne accès à des alpages, à des ouvrages hydroélectriques ainsi qu'aux captages des réseaux d'eau potable.

Les crues du 14 novembre ont rendu impossible l'accès à cette vallée en toute sécurité : plusieurs portions de voirie ont été endommagées, des berges du ruisseau se sont effondrées et un pont, situé en aval de la centrale hydroélectrique EDF de Glaize, a été détruit.

Dès le mois de décembre 2023, au vu de l'ampleur des dégâts, l'ensemble des services de la commune s'est mobilisé afin d'organiser la restauration de cette route particulièrement stratégique et importante, et ce dans les plus brefs délais.

Autour de la table ont ainsi été réunis : EDF Hydro (centrale de Glaize), Hydrocop (centrale en amont du pont de la Fougère), la GEMAPI (service technique en charge de la gestion des cours d'eau), l'ONF, les élus et les services techniques de La Léchère.

Pas moins d'une réunion par mois pendant deux ans a été nécessaire pour analyser le phénomène, diagnostiquer les dégâts, chiffrer et organiser les travaux de réparation. L'ensemble de ces acteurs a collaboré de façon constructive et efficace, permettant d'aboutir au lancement des travaux en 2025, et nous les en remercions vivement !

C'est la société VORGER TP, implantée sur la commune de La Léchère, qui s'est vu attribuer les travaux à la suite d'un appel d'offres organisé par le bureau d'études Hydrétudes. Sa mission principale : remettre en état l'ensemble du réseau routier et les berges du ruisseau afin de permettre la réouverture de la route au public (les travaux n'ont pas concerné le pont de Glaize, toujours en attente de financement).

La commune de La Léchère a ainsi engagé environ **250 000 € HT**, tandis que la société Hydrocop a contribué à hauteur de **140 000 € HT**, auxquels s'ajoutent **20 000 € HT d'études préparatoires**.

Il s'agit là de sommes considérables, mais indispensables au bon fonctionnement de la commune. Malgré la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les événements de novembre 2023,

les aides attribuées n'ont couvert qu'environ **30 %** du coût total des travaux de la Fougère.

La société VORGER TP, en collaboration avec l'ONF, a achevé les travaux début octobre 2025, et la route a été immédiatement rouverte à la circulation, pour le plus grand plaisir de tous les utilisateurs.

Pour la commune, c'est un véritable soulagement, doublé de la satisfaction d'avoir permis la collaboration d'acteurs aux horizons pourtant très différents : EDF, Hydrocop, l'ONF, la GEMAPI...

Les phénomènes climatiques exceptionnels sont de plus en plus fréquents dans nos vallées, et nous en sommes pleinement conscients.

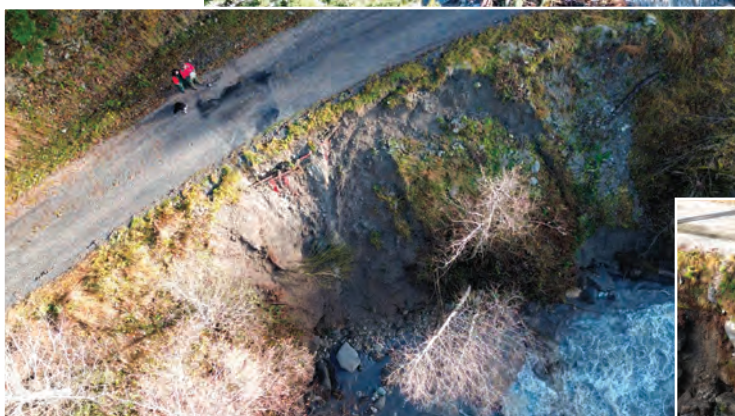
Nous devons dès à présent développer une véritable culture du risque auprès de nos élus, de nos services et de la population.

Ainsi, prochainement, le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** sera présenté à l'ensemble des habitants afin d'informer chacun sur les risques potentiels à La Léchère et, surtout, sur les mesures de sauvegarde des biens et des personnes.





Avant



Après



NOTRE-DAME DE BRIANÇON

Rénovation de la rue des Acacias : un nouvel espace de vie attendu depuis 25 ans

Après plus de vingt-cinq années d'attente, la rue des Acacias vient de retrouver un visage entièrement renouvelé. En parcourant aujourd'hui cet axe principal de

Notre-Dame de Briançon, on découvre un enrobé flambant neuf, un marquage de voirie fraîchement posé et un éclairage moderne grâce à de nouveaux lampadaires LED.



Les travaux auront permis de repenser totalement l'usage des lieux. Les trottoirs, desservant l'école, la caserne des pompiers et la salle des fêtes, auparavant trop étroits, obligeaient régulièrement piétons et familles à descendre sur la chaussée.

Outre l'aspect visible, les travaux se sont concentrés sur la reprise des réseaux : assainissement, eau potable, lignes électriques désormais enterrées, modernisation des réseaux secs et de l'éclairage public.

Au total, 846 000 € TTC ont été engagés pour cette rénovation structurante.

Les différents postes financés concernent :

- Réseau d'assainissement : 87 361 €
- Eau potable : 113 529 €
- Réseau électrique (Sdes) : 87 000 €
- Réseaux télécoms : 5 400 €
- Réseaux secs, eau pluviale, éclairage et enrobé : 553 000 €

Patrimoine : restauration des statues de l'église

Les statues de l'église de Notre-Dame de Briançon ont récemment bénéficié d'une campagne d'observation et de restauration menée par la Conservation départementale du patrimoine de la Savoie. Témoins précieux de la vie religieuse et artistique de notre vallée, ces œuvres présentaient diverses altérations liées au temps. Leur remise en état contribue aujourd'hui à la préservation du patrimoine communal et à l'embellissement du cadre spirituel et culturel de l'édifice.

Parmi ces pièces, la Vierge à l'Enfant en bois polychrome occupe une place toute particulière. Elle a fait l'objet d'une étude archéodendrométrique complète mobilisant plusieurs disciplines – xylologie, dendromorphologie, dendrochronologie et datation au carbone 14 – afin de mieux comprendre son origine, son âge et la nature des bois employés.

Les analyses ont permis d'identifier les différentes essences composant cette sculpture composite. Faute de pouvoir la dater précisément par dendrochronologie, un échantillon a été soumis au radiocarbone (14C). Les résultats indiquent deux périodes probables de réalisation : entre 1474 et 1549, ou entre 1579 et 1655.

La Vierge à l'Enfant serait donc issue de la fin du XV^e siècle ou du début de l'époque moderne, confirmant son ancienneté et l'importance patrimoniale de cette œuvre.

Après restauration, les statues ont retrouvé leur place au sein de l'église, désormais protégées sous des cloches de verre afin d'assurer leur conservation à long terme et de permettre à chacun de les admirer dans des conditions optimales.



Route du Cudray : un nouveau tronçon remis en état

En parallèle, les travaux engagés sur la route du Cudray se poursuivent. Ce tronçon, indispensable pour la desserte du hameau, fait l'objet d'une remise en état progressive afin d'améliorer la sécurité et la circulation.

En septembre dernier, une nouvelle partie de réfection d'enrobé a été achevée, garantissant une chaussée plus

sûre, une meilleure adhérence et un confort de circulation nettement amélioré.

Ces interventions s'inscrivent dans un programme pluriannuel de remise à niveau des voies communales, avec pour objectif d'assurer une desserte fiable et durable pour l'ensemble des habitants du secteur.



Modernisation de l'éclairage public

La commune a poursuivi la modernisation de son éclairage public avec le remplacement progressif des anciens lampadaires par des éclairages LED plus performants et nettement moins énergivores. Cette technologie permet de réduire la consommation électrique tout en améliorant la qualité de l'éclairage.

Par ailleurs, dans une démarche responsable, l'éclairage est désormais éteint durant la nuit, sur les heures de moindre activité, afin de limiter les dépenses et de lutter contre la pollution lumineuse.

Ces actions combinées rendent l'éclairage public plus vertueux, plus durable et plus respectueux de l'environnement, tout en préservant la sécurité et le confort des habitants.

Vie associative et services : un village dynamique et engagé

Même si le contexte reste parfois difficile pour les associations, leur présence et leur engagement continuent de jouer un rôle essentiel dans le lien social du village. Malgré des moyens limités et des bénévoles moins nombreux, elles parviennent encore à proposer des moments conviviaux qui rythment la vie locale.

L'école maintient cette année un effectif stable de 41 enfants, un point important de notre village. L'APE, toujours mobilisée, soutient activement les projets pédagogiques et les sorties, permettant aux élèves de bénéficier d'activités enrichissantes.

La Caserne de La Léchère, grâce à l'engagement de ses sapeurs volontaires,

demeure un appui indispensable pour la sécurité de tous.

Grâce à l'implication de chacun, bénévoles, familles, agents communaux et habitants, notre village conserve une dynamique simple mais bien réelle, fondée sur la solidarité et la participation de tous.

Édito du Maire délégué

L y a un peu de plus de quatre ans, je m'engageais au côté de Dominique COLLIARD. Fidèle aux souhaits des élus ayant instauré le regroupement des différentes communes en 1972, j'ai œuvré dans un esprit collectif. J'ai essayé de faire ce que je crois être le mieux pour l'ensemble de la commune de LA LECHERE. Ensemble nous avons poursuivi les travaux initiés par les élus nous ayant précédé mais nous avons également initié plusieurs projets d'envergure pour moderniser les infrastructures de

notre commune. Certains sont terminés d'autres engagés. Si Petit-Cœur a bénéficié de cet engagement, il reste bien évidemment beaucoup à faire et je veux croire que cet esprit solidaire et cet engagement sera poursuivi par la nouvelle équipe municipale.

Bonne continuation à tous.

JP BALCELLS

Repas des anciens

Bonne ambiance et convivialité au menu de cette nouvelle journée consacrée à nos anciens. Moment de détente, d'échange et de partage autour d'un bon repas au restaurant LA CABRIERE.

Merci à M et Mme VOCANSON pour leur accueil et la qualité des mets proposés. Repas offert par la commune de LA LECHERE.



L'Intelligence Artificielle en question à Petit-Cœur dans le cadre du salon Je m'en livre

Lors de son dernier salon en septembre dernier, l'association Je m'en livre avait invité Philippe Cazeneuve, accompagnant dans le développement des technologies de l'information et de la communication, pour présenter sa conférence gesticulée « De quelle humanité le chatbot est-il l'avenir ? »

Une conférence gesticulée, c'est quoi ? C'est une intervention orale, vivante, alliant la forme

usuelle d'une conférence et celle d'un monologue de théâtre. Elle s'appuie sur l'expérience vécue par l'intervenant.

Philippe Cazeneuve conjuguant son expérience dans les technologies informatiques, ses connaissances en sociologie et en sciences, a ouvert la réflexion sur cet outil qu'est l'IA.

Un moment d'échanges intéressants sur cette nouvelle technologie, occupant désormais

tous les espaces, de l'outil informatique à la communication, en passant par l'éducation, la science et bien sûr les réseaux sociaux... Elle ne laisse personne indifférente, qu'elle éveille notre curiosité ou qu'elle nous effraie ou bien encore qu'on la trouve utile et indispensable.

Une trentaine de personnes ont assisté à cette conférence qui s'est terminée par un repas dans la salle des fêtes.



PUSSY

Le dernier commerce du village a repris vie !



Depuis le 23 mai 2025, le Bellacha a rouvert ses portes pour le plus grand bonheur des habitants. La lumière brille à nouveau dans ce lieu emblématique de Pussy.

Coline et sa sœur Florence ont pris la succession de Catherine et Freddy, avec le soutien de leurs conjoints Pierre et Alexandre. Si l'activité d'hébergement de courte durée est maintenue, la véritable nouveauté réside dans la réouverture du bar et du restaurant au public.

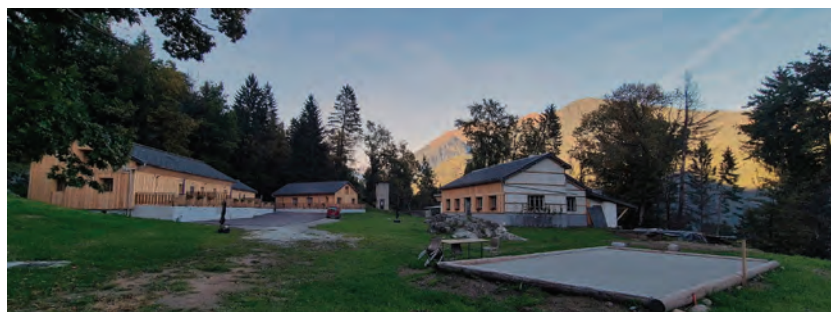
Et le pari semble d'ores et déjà réussi : du mercredi soir au dimanche midi, l'établissement affiche complet pour le plus grand plaisir de tous.

Une renaissance chaleureuse qui marque un nouveau chapitre pour ce lieu de rencontre et d'animation au sein du village.



La Chataigneraie

Belle réhabilitation familiale pour cette ancienne colonie SNCF chère à de nombreux pusserains... Les anciens bâtiments ont été restaurés avec soin et sont désormais destinés à de la location.



Ulysse Nantet (1933-2025)



Aîné d'une fratrie de cinq, Ulysse grandit entre école et travaux agricoles. Formé comme chaudronnier à Moutiers, il effectue ensuite son service militaire en 1952-1953, passant par l'Algérie et la Tunisie.

Après son retour, il intègre la SERS où il gravit progressivement les échelons jusqu'à devenir responsable sécurité, poste qu'il quitte en 1992. Il sera également mobilisé lors de la guerre d'Algérie dans les années 1960.

En 1956, il épouse Monique Colliard. Le couple fonde une famille avec deux fils, puis deux petits-enfants et trois arrière-petites-filles. En parallèle de son travail à l'usine, Ulysse mène une vie rurale active : jardin, champs, bêtes et bois de chauffage.

Très impliqué dans la vie locale, il devient conseiller municipal de Pussy en 1965, puis de La Léchère dès la fusion des communes.

Il exerce trois mandats comme maire délégué (1977-1989 et 1995-2001), restant un élu de proximité, parfois présent aux opérations de déneigement de nuit.



Un accident grave en 2010 manquera de lui coûter une jambe et laisse des séquelles durables.

En 2024, l'hospitalisation de son épouse, « sa moitié », l'affecte profondément. Sa santé décline rapidement et il s'éteint le 7 janvier 2025, juste après avoir fêté ses 92 ans entouré des siens.

OPPOSITION

La majorité municipale a décidé d'écrire fin 2025 un bulletin municipal qui sera distribué après les élections de mars 2026. J'aurais préféré un autre choix.

J'espère qu'au moment où sera lu ce bulletin, une autre équipe aura été élue, avec une municipalité qui requiert les qualités suivantes :

- Respectueuse de la démocratie et impartiale (je ne souhaite en aucun cas que d'autres subissent la discrimination dont j'ai fait l'objet, par exemple en étant exclu du groupe WhatsApp créé par le maire délégué de Naves permettant un échange d'informations entre les habitants des villages)

- Ayant une vision pour la commune, une vision dans une perspective prenant le virage nécessaire d'un développement en phase avec les enjeux d'une planète viable ; ainsi concernant le PLU en cours d'élaboration, je souhaite que la commune de La Léchère ait un développement qui respecte les générations futures:

- utiliser autrement l'espace industriel abandonné à Château-Feuillet pour y implanter des logements et des entreprises locales en manque de terrains, permettant ainsi un développement des emplois (plus de 200), de l'école de Petit Cœur et de la Station Thermale qui seront entravés si le projet UGI'RING aboutit ;

- mettre en place des actions pour créer des logements en résidence principale, notamment en locatif, comme par exemple : la préemption sur des ventes en résidences secondaires pour monter des projets en résidence principale, l'utilisation des terrains acquis par la commune à Naves-Molençon plutôt que sur les prés de fauche à Naves-Fontaine, développer l'habitat sur les coteaux de Feissons (et non pas au Croitet sur de très bonnes terres agricoles), utilisation des friches comme celle à proximité de Château-Feuillet;

- concernant la télécabine de Doucy-Combelouvière, j'ai voté contre le financement par la commune de 1,5 millions € car ce n'est pas la compétence communale qui n'a aucune recette en contrepartie (c'est la CCVA qui reçoit les redevances de l'exploitant des pistes concédées et les autres remontées mécaniques de Valmorel sont financées intégralement par le délégataire exploitant du domaine).

- Sensible aux enjeux de société comme par exemple la sécurité sociale inventée par un natif de la commune, Ambroise CROIZAT. Je regrette que le maire ait refusé de mettre au vote début 2025 un vœu qui avait été préparé avec la CGT à l'occasion des 80 ans de la sécu. Ce vœu se concluait par ces mots : « La commune de La Léchère, lieu de naissance du ministre fondateur de la Sécurité Sociale en 1945, Ambroise Croizat, s'associe pour défendre la Sécurité Sociale, cette belle conquête sociale, remercier l'inventeur de ce bien commun au service de tous, envisager le 100% Sécu, revenir à une gestion avec les partenaires sociaux, et se battre pour la justice sociale fondée sur la solidarité nationale. »

Bernard GSELL

Servir sa commune, c'est avant tout écouter, débattre et agir, pas s'installer dans le confort du pouvoir. Trop d'élu.es oublient que les sièges ne sont pas des trônes. Personnellement, je ne me suis pas représentée : j'ai essayé, vu et participé, rien n'est simple mais tout reste à faire. J'invite simplement chacun à s'impliquer : notre démocratie locale a besoin d'idées nouvelles et de nouvelles têtes.

Karine MARGUERETTAZ

Aigueblanche

Devenez propriétaire
Appartements du T2 au T5

Visite sur RENDEZ-VOUS

Aquablanka
Aigueblanche



www.sotarbat-promotion.com
CONTACT | 04 79 09 93 27



Carrefour *market*

MOÛTIERS



groupe  provencia

Lundi au samedi : 8h - 20h, Vendredi fermeture 20h30
Dimanche : 8h30 - 12h30



DEPUIS 1963
**LE PLUS GRAND
CHOIX DE
PRODUITS LOCAUX**

 **provencia**
Savourez nos terroirs

ZI des Salines, rue des Bouleaux 73600 Moûtiers - 04 79 24 12 44



NANTET
SERFIM ENVIRONNEMENT

GESTION
DES DÉCHETS
—
LOCATION DE BENNES
—
DÉCONSTRUCTION
—
DÉCHÈTERIES
PROFESSIONNELLES
—
CENTRES DE TRI



353, Allée de l'Artisanat – Petit Cœur
73260 LA LECHERE
Tél. : 04.79.22.58.05.
www.nantet.com



Trois conseillers immobiliers, un même territoire

Acteurs du marché local et habitants
de la communauté de communes,
nous vous accompagnons à chaque
étape de votre projet :
vente, achat ou estimation.

UNE QUESTION, UN PROJET ?

Contactez-nous.

Théo BRUN
07 86 93 27 15
t.brun@ikami.fr

Céline BOUZON
06 02 23 05 56
c.bouzon@ikami.fr

Sylvain MOURAUX
06 47 02 01 52
s.mouraux@ikami.fr

Agents commerciaux EI - RSAC 491 728 259 - 399 919 968 - 937 960 110 | ikami SARL I-PARTICULIERS
capital de 52 866 € - SIRET 53381546000035 RCS Grenoble - CPI Grenoble 38012017000017763



GAIA ELAGAGE

Arboriste élagueur diplômé d'état

**ÉLAGAGE, BROYAGE MÉCANISÉ,
TRAVAUX FORESTIERS ET SYLVICOLES,
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS,
DÉNEIGEMENT**

06.13.20.10.69
gaia.elagage@hotmail.com

